

**PROCES-VERBAL
DE LA 199^e ASSEMBLEE GENERALE
du 13 mars 2024**

Le président a.i., Gilbert Friedli, souhaite la bienvenue aux 38 personnes présentes et signale qu'une bonne vingtaine de personnes se sont excusées, dont les membres d'honneur Jean Abt, Liliane Tissot, Didier Amy, Jean-Daniel Rochat et Pierre-André Haas. Il demande une minute de recueillement en hommage aux huit membres décédés durant l'année écoulée : Fritz Holzer, Claude Menoud, Bruno De Luca, Antoine Décombaz, André Bongard, Florence Huser-Onur et Jean-Pierre Jaques.

L'assemblée a été convoquée par courrier postal du 14 février 2024. L'ordre du jour est approuvé sans changement. Un scrutateur est désigné en la personne d'Olivier Mahé. Le procès-verbal de la précédente assemblée générale, publié dans la première édition du Journal 2023, est approuvé à l'unanimité.

En préambule à son rapport d'activité, le président constate qu'à fin 2023 l'effectif de la Société s'élevait à 216 membres (moins 17 membres) dont 138 élites, 36 vétérans, 39 séniors-vétérans et 3 juniors. Depuis le début de cette année, on a encore enregistré 6 admissions, 8 démissions, 2 décès et 2 radiations, ce qui porte finalement l'effectif à 210 membres dont 28 dames. Il lit les noms des 12 nouveaux membres en les priant de se lever s'ils sont présents.

Dans son rapport d'activité, le président constate que les membres de la Direction ont siégé huit fois pour traiter les affaires courantes. Ils ont été invités aux banquets annuels de quelques sociétés amies et ont participé à plusieurs assemblées générales des sociétés et associations cantonales. Les directeurs de tir pistolet et fusil présentent ensuite les activités de leurs sections respectives. François Barrat souligne particulièrement les excellents résultats obtenus par les tireurs au pistolet aux niveaux cantonal et national, dont le tout récent titre de champion suisse de groupes au pistolet à air comprimé.

La trésorière Marinette Coupy commente ensuite les comptes de l'année 2023, qui bouclent avec un déficit de Fr. 1332.53. Elle relève qu'un montant de Fr. 4500.00 a été prélevé sur le fonds de concours afin de couvrir une partie des frais occasionnés par l'achat de deux nouveaux fanions. De manière générale, la situation financière peut être qualifiée de bonne, quoique la baisse des effectifs entraîne un manque à gagner non négligeable.

Le rapporteur Mathias Malquarti lit le rapport de la commission de vérification des comptes et propose d'approuver les comptes avec remerciement à la trésorière pour son excellent travail.

Tous les rapports présentés sont approuvés à l'unanimité par les votants. Le budget de l'année 2024, ainsi que les montants des cotisations, finances d'entrée et indemnités sont également approuvés sans discussion.

Au chapitre des élections, l'assemblée prend tout d'abord connaissance des démissions du président a.i. et de la trésorière. Gilbert Friedli termine ainsi son année de présidence intérimaire (tout en restant membre de la Direction) et Marinette Coupy a émis le vœu de passer le témoin après six ans de gestion des finances de la société.

Un nouveau président a été trouvé au sein de la Direction en la personne d'Alexandre Medawar, jusqu'à présent responsable des Exercices fédéraux. Renata Pacheco Pinto s'est portée candidate au poste de trésorière. En outre, Olivier Mahé est proposé comme secrétaire aux PV. Ces trois candidats sont élus à l'unanimité. Les autres membres de la Direction se représentent et sont également élus sans discussion. La nouvelle Direction est donc formée de 10 membres.

Justin Colleran est élu comme membre suppléant de la commission de contrôle des comptes en remplacement de Mathias Malquarti dont le mandat est échu.

La Direction propose d'approuver la nomination du Div. Yvon Langel, en tant que membre d'honneur. L'approbation est unanime, Ne pouvant être présent ce soir, le nouveau membre d'honneur recevra son diplôme lors du prochain banquet de palmarès, le 30 novembre.

En outre, le président remettra plus tard le diplôme et l'insigne de membre honoraire à Dario Gotti, qui est excusé pour raisons professionnelles.

Les deux vice-présidents présentent un aperçu des activités prévues durant la nouvelle saison au pistolet et au fusil. Ils relèvent en particulier que notre Société participera au tir cantonal du Jura.

Au chapitre « Communications », le président rend attentif au concours de tir et à la journée « portes ouvertes » organisés dans le cadre du Bicentenaire de la FST. Il indique également qu'un comité d'organisation du Bicentenaire de notre société va se mettre prochainement à l'œuvre.

Avant de clore l'assemblée générale, la présidente d'honneur, Marie-Hélène Miauton remercie les membres de la Direction, anciens et nouveaux, pour leur dévouement. Elle souhaite à la société des Carabiniers de Lausanne une excellente année sportive !